



Centre des Finances Publiques Prado-Borde
22 rue Borde 13008 Marseille
cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr
ex-DGCP Tél. 04 91 17 92 06 - Fax. 04 91 17 92 33
ex- DGI Tél. 04 91 17 97 67 - Fax 04 91 17 97 79

Adresse Aix-en-Provence
Centre des Finances Publiques
3 allée d'Estienne d'Orves 13087 Aix-en-Provence cedex2
www.financespubliques.cgt.fr/13/

Marseille le 05/03/2014

A l'attention de Monsieur Cazeneuve
Ministre Délégué au Budget

URGENT :Dossier Ste Anne

Monsieur le Ministre,

Le site Sainte Anne de la DRFiP des Bouches du Rhône, qui fut avec ses 350 agents un des plus gros site de la DGFIP, qui fut également promis à la disparition par l'équipe gouvernementale précédente éloignant ainsi le service public des usagers, subit à nouveau d'inquiétants remous.

Après quatre années de lutte des personnels, des usagers, du Comité d'Intérêt de Quartier, de toutes les organisations syndicales, soutenus par quasiment toutes les organisations politiques locales de gauche et de leurs élus locaux et nationaux et de Madame Carlotti ,(Ministre déléguée aux personnes handicapée et à la Lutte contre l'exclusion), l'arrêt de la vente du site fut obtenue.

En revanche nous n'avons pu empêcher, vers la rue Borde, le transfert des services des impôts des particuliers (SIP) et des professionnels (SIE) dont pourtant la présence assurait la proximité des usagers que tout le monde plébiscite. Au dernier moment il fut aussi transféré, vers Sadi Carnot, le pôle contrôle expertise en dehors de toute pertinence et utilité.

Le service France Domaine, dont la présence sur le site de Sainte Anne correspondait jusqu'à présent parfaitement aux nécessités de l'exercice de leurs missions, est en passe lui aussi d'être transféré sans vraie justification.

Les agents de ce service souhaitent rester sur Sainte Anne. La direction unilatéralement veut les obliger à un transfert et à travailler dans une quasi cave. Les organisations syndicales (CGT, Solidaires et FO) unanimes, font une série de propositions qui sont systématiquement repoussées par la direction.

Malgré notre demande, à maintes reprises renouvelée auprès de tous les acteurs du dossier (Directrice locale, Directeur général, préfecture, ministère du budget et des finances, ministère de la fonction publique, premier ministre et même au niveau du conseiller social de la présidence de la république, Mairie,) de réunir une table ronde, nous n'avons essuyé que des refus.

C'est donc par la grève et l'occupation du site en juin 2013 pendant 3 semaines, que nous avons obtenu l'arrêt de la vente et une "négociation" sur une moins mauvaise possible installation des services transférés, sur le lieu de transfert de France Domaine et sur la réhabilitation du site de Sainte Anne.

Sur ce dernier point notre inquiétude grandit. En effet, alors que les réunions de la commission de revitalisation devaient s'engager à l'automne 2013, rien n'a encore commencé. Nous n'avons aucune information sur les éventuelles administrations qui pourraient s'installer à Sainte Anne. Pire, la préfecture de police (la division économique et financière), très intéressée, s'est vu boudée, voire déboutée et cherche ailleurs (nous avons des documents attestant la véracité de nos propos).

L'étude, promise par la DG, de réhabilitation des locaux, justifiée par 6 ans d'absence de travaux et de quasi abandon d'entretien et d'investissement, n'est toujours pas transmise aux organisations syndicales. Il semble de plus en plus évident que la Direction laisse se dégrader toujours davantage les locaux et laisse surtout les agents y travailler dans des conditions indignes (chauffage défectueux, fuites multiples, portes cassées, etc ...) pour justifier et imposer à nouveau la vente du site.

Face à cette situation de blocage nous demandons toujours la réunion d'une table ronde. Il y a désormais urgence,

Aussi nous sollicitons auprès de votre cabinet, avec notre syndicat national et la fédération des Finances CGT, une audience afin de vous exposer en détail nos propositions.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la CGT Finances Publiques 13

Philippe Laget
Co-secrétaire départemental